

Aménagement de la liaison entre les déviations Nord (RD 942) et Sud-Ouest (RD 235) de Carpentras

Contexte, enjeux et parti d'aménagement

Les entrées et sorties sur Carpentras au niveau du giratoire de l'Amitié (giratoire de l'hôpital) étaient saturées aux heures de pointe et le trafic de transit sur la déviation sud-ouest de Carpentras (RD 235) perturbé. L'accès au Pôle Santé posait également des difficultés.

C'est pourquoi le Conseil départemental a décidé, dans le cadre de sa politique d'amélioration du réseau routier, de réaliser un aménagement permettant de relier directement le giratoire de l'Amitié au giratoire Kennedy.

Les travaux ont consisté en la réalisation d'un nouveau barreau routier entre les deux giratoires, à la réalisation d'un ouvrage d'art sous la route de Monteux et au doublement du carrefour giratoire Kennedy.

Ces aménagements ont permis de dissocier le trafic de transit du trafic de desserte locale et d'anticiper la réalisation de la nouvelle ZAC des Croisières.

Ainsi, les usagers en provenance d'Avignon (RD 942) et souhaitant rejoindre le sud-ouest de Carpentras (RD 235) n'ont plus à emprunter le giratoire de l'Amitié. Il en est de même pour les usagers souhaitant se rendre en direction d'Avignon depuis le sud-ouest de Carpentras.

Planning et financement

Les travaux ont été réalisés entre juillet 2018 et décembre 2019. Les aménagements ont été inaugurés le 5 novembre 2019.

Le montant de l'opération s'élève à 6,22 M€ cofinancés à hauteur de 750 000 € HT par la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09